



## **Déclaration liminaire FS CSA I du 2 juillet 2026**

Monsieur le Président,

Nous nous retrouvons ce jour réunis pour la Formation Spécialisée du CSA I du Grand Ouest. Formation spécialisée qui aurait dû se tenir le 29 avril mais qui a été boycotté par une partie des organisations syndicales représentatives. En avril ils nous apparaissaient incongrue de nous présenter devant vous pour parler des questions d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des agent.es alors même que la surpopulation carcérale battait des records et que les carences RH asphyxiaient les agent.es. Aujourd'hui force est de constater que la surpopulation carcérale continue de croître sans perspective de fléchissement et que les ressources humaines, sur l'ensemble de la DISP, ne sont pas à la hauteur de la charge de travail. Le système est à bout de souffle, embolisé par une politique pénale inflationniste et le délaissement par nos politiques du service public pénitentiaire. Il ne tient que par l'abnégation d'agent.es consciencieux. Vous qui aimez parler de la résilience des agent.es ; nous nous interrogeons sur votre responsabilité, en tant qu'employeur, dans la préservation de la santé morale et physique des Personnels.

Ces dernières semaines c'est la chaleur qui s'est ajoutée à ce mélange détonnant, nous montrant que l'administration et le gouvernement n'ont pas pris les mesures d'adaptation prévisibles à ces aléas climatiques. Les consignes qui ont été donnés ne sont pas à la hauteur des enjeux. Il va falloir réfléchir aux conditions de travail des agent.es en établissement et en SPIP face aux prochaines vagues de chaleur qui ne manqueront pas d'arriver. Il va falloir réfléchir aux conditions d'incarcération des personnes détenues lors de ces épisodes de canicule.

Les chantiers sont colossaux, tant pour le respect et l'amélioration des conditions de travail des agent.es que pour le respect à la dignité des personnes détenues. Les orientations de l'administration pénitentiaire, en cohérence avec les consignes gouvernementales, ne répondent nullement à ces urgences, voir les aggravent.

Pour la CGT il est urgent d'agir et de changer de cap.

Nos priorités seront toujours la défense des droits et conditions de travail des agent.es., la défense d'une justice humaine et respectueuse des personnes qui lui sont confiées.

Le 2 juillet 2026 à Rennes